

Les seigneurs de



Jonquières

Michel Vidal

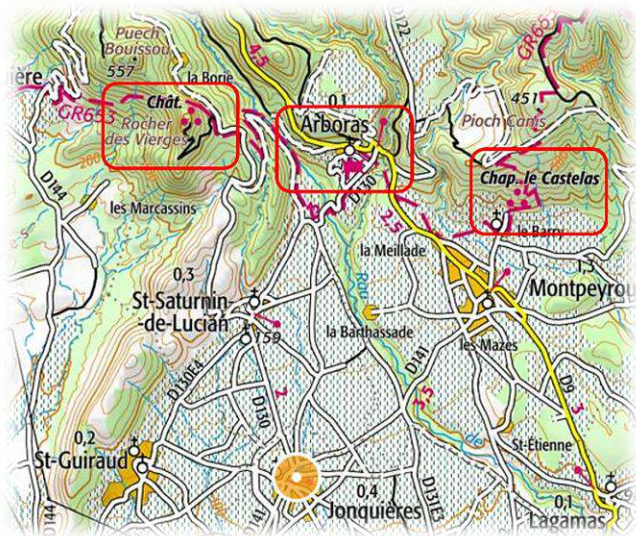
« Les lieux sont aussi des liens. Et ils sont
notre mémoire. »

Philippe Besson / Les Jours fragiles



Jonquières est situé dans la plaine, aux portes des Gorges de l'Hérault, au pied du plateau Larzac. Tout proche (à moins de 7 km), sur les hauteurs, se trouvaient le Castellans de Montpeyroux, le château d'Arboras et le castrum du Rocher des Vierges¹.

Ce dernier était construit non pas sur les contreforts de la Séranne comme les deux autres, mais sur le sommet d'un bastion géologique nommé le Rocher des Vierges, isolé, se dressant à 536 mètres d'altitude au-dessus du paysage environnant. Ces trois sites castraux, à différentes époques, étaient des positions défensives relativement efficaces, même si elles subirent malgré tout les coups de diverses guerres et révoltes.



Jonquières, village dans la plaine, n'avait pas ce rôle, et est très tôt mentionné comme *villa* : « *villa que vocant Juncarias* » en 949-1006². *Juncaria* en latin, comme *jonquièra* en occitan, signifient « lieu couvert de joncs ». Les armes de la ville : « *D'argent à une botte de joncs de sinople liée d'or, surmonté du texte : « J'EN TIENS DEUX MILLE », en majuscules de sable disposées en arc de cercle* » rappellent son étymologie.

Il est fait état d'une « *capellam S. Johannis de Jonqueriis* » en 1484 dans le Livre Vert³. Elle correspond à l'église paroissiale Saint-Jean l'Évangéliste de Jonquières, église romane du XII^e siècle dont il subsiste quelques vestiges. Elle fut rebâtie entre 1656 et 1659 à l'exception d'une porte et de la base de certains murs. Le clocher porche fut construit entre 1889 et 1896⁴.



¹ En référence aux deux sœurs de saint-Fulcran – archidiacre de Maguelonne puis évêque de Lodève – qui selon la légende, élurent domicile au sommet du Rocher surplombant le village pour y faire leur demeure.

² Cartulaire de Gellone et Histoire Générale du Languedoc, V, c. 327.

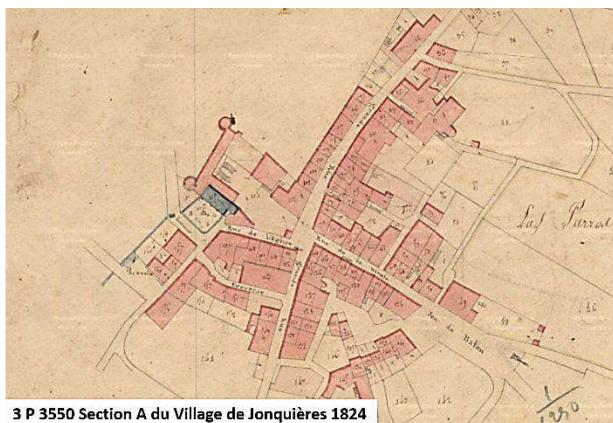
³ Livre vert : cartulaire de l'Église de Lodève

⁴ J.-C. Richard, L'église moderne de Saint-Jean l'Évangéliste de Jonquières (Hérault), *Bulletin du Groupe de Recherches et d'Études du Clermontais*, 239, 2^{ème} semestre 2023, p. 49-6.

Il faut la distinguer de l'église Saint-Vincent de Jonquières citée dans l'*Histoire Générale du Languedoc* de Dom Devic et Dom Vaissette : « *Juncajrias vocato in ecclesia S. Vincentii* », dont il ne reste que quelques ruines du côté de Poussan.

Le premier château-fort de **Jonquières**, attesté en 1383, se situait sur l'ancien chemin de Montpeyroux, positionnement stratégique et emplacement le plus ancien du village. Contrairement au Castellat de Montpeyroux, ce lieu ne fut pas abandonné par ses seigneurs⁵ mais reconstruit au XVII^e siècle. Il en est de même pour l'ancienne chapelle castrale, devenue l'église paroissiale décrite ci-dessus, et représentée en bleu sur le cadastre Napoléonien.

Aujourd'hui, le village possède un plan en « T », caractéristique des villages de plaine dont l'implantation de l'habitat est fonction des voies de communication qui les traversent : les maisons se répartissent le long de deux axes principaux. Le château actuel doit son allure à **Bernardin de Latude**, qui, au milieu du XVII^e siècle, réaménagea les deux façades sur parc et sur cour. De nos jours, le village et le château de Jonquières ont gardé leur identité viticole puisque les propriétaires actuels ont aménagé leur caveau ainsi que des chambres d'hôtes dans les bâtiments du château. Cette magnifique résidence marque le passage et la transformation de la forteresse médiévale à vocation défensive, à la grande demeure seigneuriale de l'époque moderne.



Revenons un instant sur l'église Saint-Jean de Jonquières, en compagnie de l'abbé Vinas⁶. Celui-ci fait une communication à la Société Française d'Archéologie en 1869, intitulée *Pierres tombales de l'église de Jonquières*⁷, dont je rapporte ici un extrait :

« Les pierres tombales, qui couvraient autrefois le sol de presque toutes nos anciennes églises, sont aujourd'hui en petit nombre, au moins dans l'arrondissement de Lodève. De tous côtés les églises sont réparées et carrelées à neuf, et les pierres qui rappelaient les noms des personnages considérables de l'endroit, des dignitaires ecclésiastiques, des bienfaiteurs de l'œuvre, ont dû céder la place à des dalles neuves d'un poli irréprochable. Rejetées comme une parure surannée dont il est temps de se débarrasser, et qui d'ailleurs aurait fait tache au milieu d'ornements d'un éclat plus brillant, elles ont été déposées dans quelque coin obscur, en très-petit nombre, et la majeure partie, cassées en plusieurs morceaux, ont été utilisées comme du vil moellon. Et ici nous ne pouvons qu'exprimer nos regrets pour la perte de tant de monuments intéressant l'histoire du pays.

À Jonquières, en pavant l'église à la hâte et avec toutes sortes de matériaux, parmi lesquels étaient entrées les dalles épaisses d'un ancien four banal, on avait employé deux pierres tombales pleines d'intérêt, en ayant pris soin de les retourner, c'est-à-dire en plaçant l'inscription contre terre. MM. les membres du conseil de fabrique, sur la proposition de M. le curé, ont pensé qu'il était de leur devoir de

⁵ À la fin du XV^e siècle le Castellat est abandonné, un château plus confortable – le château de Roquefeuil – situé sur le hameau du Barry est bâti en 1490 par la lignée des Roquefeuil, comtes de Montpeyroux.

⁶ Léon Vinas (1810-1875), archéologue et historien, fut prêtre du diocèse de Montpellier (ordonné en 1834), curé de Jonquières (à partir de 1851) et chanoine honoraire (1875).

⁷ <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k310553> (page 281)

mettre en honneur et de sauver de la destruction et de l'oubli ces deux antiques témoins de la gloire de l'église qu'ils administrent, en les appliquant sur un mur voisin⁸. On ne peut que les louer de leur sollicitude et du bon exemple qu'ils viennent donner.

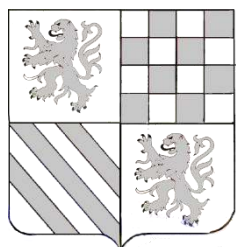
C'est pour mettre le lecteur à même de juger si notre appréciation est exagérée, que nous écrivons ces lignes. La première des deux dalles funéraires ainsi restituées a 2 mètres de long sur 1 mètre environ de large. Un tiers de sa longueur, en tête, est occupée par des armoiries pleines, c'est-à-dire par un grand écusson français supportant un casque de chevalier, posé de face, surmonté d'un riche panache à trois plumes et duquel émergent de part et d'autres trois rangs de magnifiques lambrequins⁹ déployés au vent. L'écu est écartelé, au 1^{er} et au 4^e un lion, au 2^e un échiquier de 16 pièces, 4 et 4, au 3^e trois cotices¹⁰ ; les émaux ne sont pas indiqués, mais il serait facile de le faire avec les belles armoiries découvertes sous une vieille tapisserie au château de Jonquières.

L'inscription gravée profondément, en belles lettres capitales, grandes de 7 centimètres, occupe les deux tiers restant de l'espace. Elle mentionne en premier lieu :

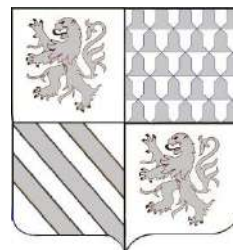
N. ARNAVD DE LA TUDE SEIGNEUR DE IONQUIERES, ET DE FONTÈS QUI DÉCÈDA EN 1570...
L'inscription continue avec les mêmes caractères et nous apprend que là git encore avec Arnaud, **DAME SOUVERAINE DE LOVDEVE-MONTBRUN SA FAME QUI TRESPASSA EN 1588** ».

Ces dalles funéraires sont maintenant répertoriées¹¹ dans la base POP (Plateforme Ouverte du Patrimoine) du ministère de la culture. Les précisions sur les dalles indiquent :

« Dalle 1 : CI GIT N ARNAVD/DE LA TUDE SEIG/DE JONQUIERES ET/DE FONTES OVI/DECEDA LAN 1570/ET D SOUVERAINE/DE LOVDEVE ; MON/TBRVM SA FAME/OVI DECEDA EN/LANNEE 1588. Dalle 2 : CI GIT M. ARN (AUD) /DE LATUDE SEIG. (DE) / (J) ONQUIERES ET DE/LA GUARRIGUE QVI/DECEDA LAN.../ET DAME F (RAN) /COISE DE PLU (VIERS) /SA FAME (QVI) /TREPASSA L (AN) 1637.



Armoiries identifiées : **1** : écu en accolade¹² écartelé au 1 et 4 de (...) au lion rampant de (...), au 2 échiqueté de (...) et de (...) et au 3 de (...) à 3 bandes de (...). **2** : écu en accolade écartelé au 1 et 4 de (...) au lion rampant de (...), au 2 vairé¹³ et au 3 à 3 bandes de (...).



⁸ Dans la Nef de l'église.

⁹ Les lambrequins sont des ornements en manière de découpures, qui accompagnent un casque pour la décoration extérieure de l'écu ; ils représentent des morceaux d'étoffes découpées en fleurons, et doivent être des mêmes émaux que le champ des armoiries et les pièces qui le chargent. Selon certains auteurs, *lambrequins* dérive du mot *lambeaux*, parce qu'ils tombaient en pièces, par les coups que se portaient les chevaliers dans les joutes, tournois et batailles.

¹⁰ Les cotices, nommées ainsi en héraldique parce ce qu'elles sont posées de côté, se placent indifféremment dans le sens de la *bande* (↘) ou de la *barre* (↗) ; on n'exprime leur position que dans ce dernier sens. Elles sont souvent seules ; quelquefois elles chargent et accompagnent des pièces honorables.

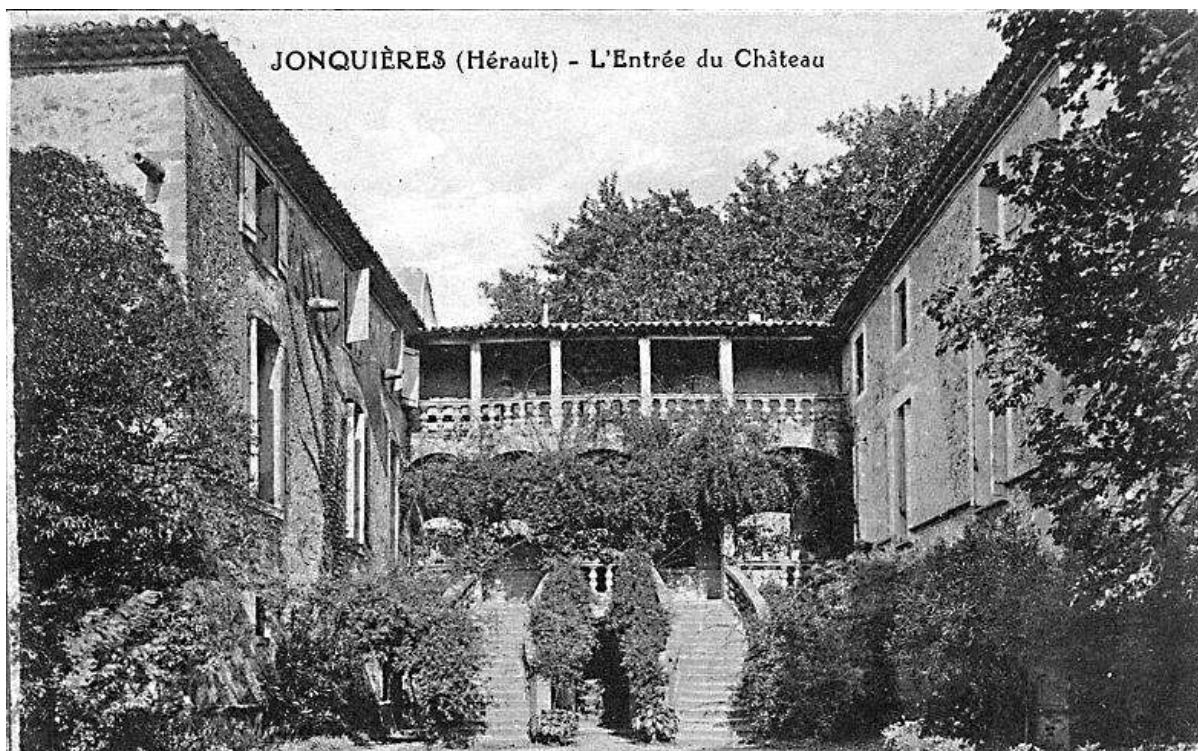
¹¹ Référence : IM34000153.

¹² L'écu français moderne – dit « en accolade » – a la forme d'un rectangle dont les angles inférieurs sont arrondis en quart de cercle, la pointe étant formée par la jonction de deux quarts de cercles de même dimension que les arrondis.

¹³ Vairé : fourré de vair. Le « vair » est une fourrure grise et blanche de l'écureuil petit-gris, au dos gris et au ventre blanc, et qui était réservée aux rois, aux hauts dignitaires pendant le Moyen Âge. En héraldique, c'est une des fourrures de l'écu, consistant en points (en forme de petites cloches) d'argent et d'azur alternés, disposés par quatre, cinq ou six sur un même nombre de lignes horizontales ou tires.

Nous essaierons de déterminer plus tard quelles pourraient être les couleurs possibles des différents éléments présents sur les armoiries... Nous verrons que les dalles font référence par ces écartelés d'alliance, aux Arnaud de Latude, père et fils.

On retrouve les armoiries de la dalle 1, en haut des escaliers donnant sur la cour, au-dessus de la porte d'entrée du château.



Quelques mots sur le bâtiment tel qu'il apparaît de nos jours¹⁴...



« Le bâtiment principal s'étend entre deux puissantes tours d'angle, circulaires, qui représentent peut-être aussi un vestige du château antérieur. De plan allongé ce bâtiment de maître présente sa principale façade à l'ouest, vers le jardin, et sa façade orientale vers la cour d'entrée. La façade sur la cour d'entrée ou basse-cour, est précédée par un degré extérieur de dix-huit marches, formé par deux volées courbes symétriques. La porte d'entrée des appartements est rectangulaire, encadrée de

¹⁴ <https://www.chateau-jonquieres.com/wp-content/uploads/2018/01/chateau-jonquieres-historique-chateau.pdf>

pilastres, et surmontée d'un fronton rompu. Les joints du linteau appareillé sont travaillés à refends. Le fronton, à contre courbes, se termine par deux volutes, encadrant un grand cartouche qui est surmonté par un petit fronton circulaire à denticules. Dans le cartouche, un écu en accolade est sculpté en relief. Il porte les armoiries écartelées des Vissec de Latude et des Lodève-Montbrun : aux 1 et 4, un lion lampassé, au 2, un échiqueté, au 3, trois bandes. Il est surmonté d'un cimier, un heaume de face, la visière abaissée. On y lit la date : 1656¹⁵ ».

Les Seigneurs de Jonquières

Le plus ancien seigneur de Jonquières connu est sans aucun doute **Raymond de Saint Jean** (1350- ?). Le château de Jonquières est ensuite passé dans les mains de différents seigneurs par descendance, sans qu'il ne soit jamais vendu, ni accaparé. Seul le patronyme change, en fonction des alliances et mariages.

Essayons tout de même de remonter un peu plus loin dans le temps...

Une information peut être trouvée pendant l'épiscopat de Raymond III d'Astolphe de Rocozeles (ca1220-ca1280), évêque de Lodève entre 1263 et 1280, qui portait « *D'azur, à trois rocs d'échiquier d'or* ».



Son épiscopat fut marqué par de multiples démêlés avec des vassaux récalcitrants, en particulier avec ceux de la famille des Guilhem de Clermont. En 1265, **Raymond de Vissec** reconnut à l'évêque de Lodève le **château de Latude**. Quelques années après, en 1270, Bérenger de Guilhem reconnut à l'évêque ses droits régaliens dont celui de battre monnaie. La même année, **Aymeric de Clermont**, seigneur de Lacoste et cousin de Bérenger de Guilhem, reconnut à l'évêque tout ce qu'il avait dans le diocèse et, notamment, à Lacoste, l'Alverne, Leneyrac, Saint-Guiraud, Saint-Félix, **Jonquières**, Nizas, Ceyras, et Saint-Privat¹⁶. Y-avait-il alors un château à Jonquières ? Aymeric de Clermont en était-il le seigneur ? On sait qu'en 1344, la seigneurie de Lacoste passa à la maison de Lauzières, qu'en fut-il de Jonquières ?

Toujours est-il que **Raymond de Saint Jean** est **seigneur de Jonquières** dans la seconde moitié du XIV^e siècle.

Raymond de Saint Jean épousa Sybille de Pézenas (ca1352- ?), fille de Guillaume Arnaud de Pézenas et de Béatrice des Baux. La maison de Pézenas descendait en ligne directe des comtes de Roussillon (XI^e siècle), et plus anciennement des comtes d'Ampurias de Roussillon (IX^e siècle).

Un des ancêtres de Béatrice des Baux était Bertrand I^{er} des Baux qui épousa Thiburge II d'Orange, fille de Guillaume d'Aumelas. **Raymond de Saint Jean** et Sybille eurent un fils, **Guillaume**, dont le fils **Raymond** épousa Jeanne de Vissec de La Tude. Ils eurent également une fille prénommée **Ermessinde** (*Ermessande*), qui épousa **Jean de Vissec de La Tude**, le 6 février 1447.

La maison de Vissec de La Tude est une des plus anciennes et des plus illustres du Languedoc. Elle a tenu un rang important dans l'histoire politique et religieuse du Languedoc. Elle a donné un cardinal,

¹⁵ C'est la date du début de la restauration (1656-1666) du château de Jonquières par Bernardin de Vissec.

¹⁶ C. Bonami, Des Rocozeles aux Rosset-de-Rocozeles-de-Fleury en passant par les Fleury - Leurs rapports avec l'Eglise de Lodève (12^e - 18^e siècles), *Études Héraultaises*, 1975.

deux évêques de Maguelonne, des maréchaux de camp, des chevaliers de Malte et des ordres du Roi. Elle tire son origine d'une terre et d'un château de ce nom, avec titre de Baronnie, situés aux extrémités des diocèses de Lodève et d'Alès, sur les bords de la Vis. Des quatre branches issues de la maison Vissec de La Tude, c'est celle des seigneurs d'Azirou, de Jonquières, barons de Mureau qui nous intéresse.

Jean (I) de Vissec de La Tude, fils de Géraud, était seigneur de Vissec, de Sorbs et des Salces¹⁷, damoiseau¹⁸. Il épousa donc Ermessinde de Saint Jean – fille de **Raymond (I) de Saint Jean**, seigneur de Jonquières – et testa le 7 août 1456, fit légataires ses enfants. Les legs qu'il leur fait sont désignés en « *moutons d'or*¹⁹ » et il institue héritier universel Jean (II) de Vissec, damoiseau, son fils aîné, par acte reçu par Antoine Berardier, notaire à Saint Privat. Jean II de Vissec de La Tude testa le 7 août 1476 et mourut sans postérité²⁰.



Entre temps, **Raymond (II) de Saint Jean, seigneur de Jonquières**, époux de Jeanne de Vissec de La Tude, n'ayant pas d'héritier laissa par testament du 7 avril 1454, tous ses biens au frère de sa femme, **Jacques (?)** (*également son cousin germain*).

C'est ensuite **Pierre de Vissec de La Tude** (ca1455-1519), second du nom, dit le 'jeune', qui héritera du **château de Jonquières**. Il épouse le 6 août 1474, Alix du Fesc (*Helix Delfesq*) (1458>1523), Dame de Garrigue, fille de Bertrand de Lozeran du Fesc et de Gilette d'Angles (*Andrée de Cadoène selon d'autres sources*²¹). Ils auront 11 enfants dont l'aîné sera prénommé **Arnaud (I)** (ca1500-1570).

Arnaud I de Vissec de La Tude (†1570) – auteur de la branche de Jonquières, maintenue noble en 1668 et 1670 – épousera le 30 juillet 1525, Souveraine de Lodève (ca1500-1588), fille de Pierre de Lodève, comte de Montbrun, et de Jeanne de Pelet de Narbonne, dame de Fontès, par acte passé à Montpeyroux, devant M^e Seramin, notaire.

De ce mariage, naquirent Jean, Arnaud (II), Robert et François. Arnaud I de Vissec de La Tude fit son testament le 29 août 1577, faisant usufruitière son épouse Souveraine de Lodève, et laissa par cet acte des legs à ses enfants. Il nomma l'aîné Jean, héritier universel et général, qui devint baron de Fontès – tige des Vissec de Ganges – et il donna la **seigneurie de Jonquières à Arnaud II**, François eut Sorbs et Robert fut placé à Malevielle et à la Valette.



¹⁷ Les Salces : petit village dans la commune de Saint-Privat, adossé aux contreforts du Larzac, proche de Saint-Jean de la Blaquière.

¹⁸ Damoiseau : nom qu'on donnait aux jeunes adolescents de grandes Maisons.

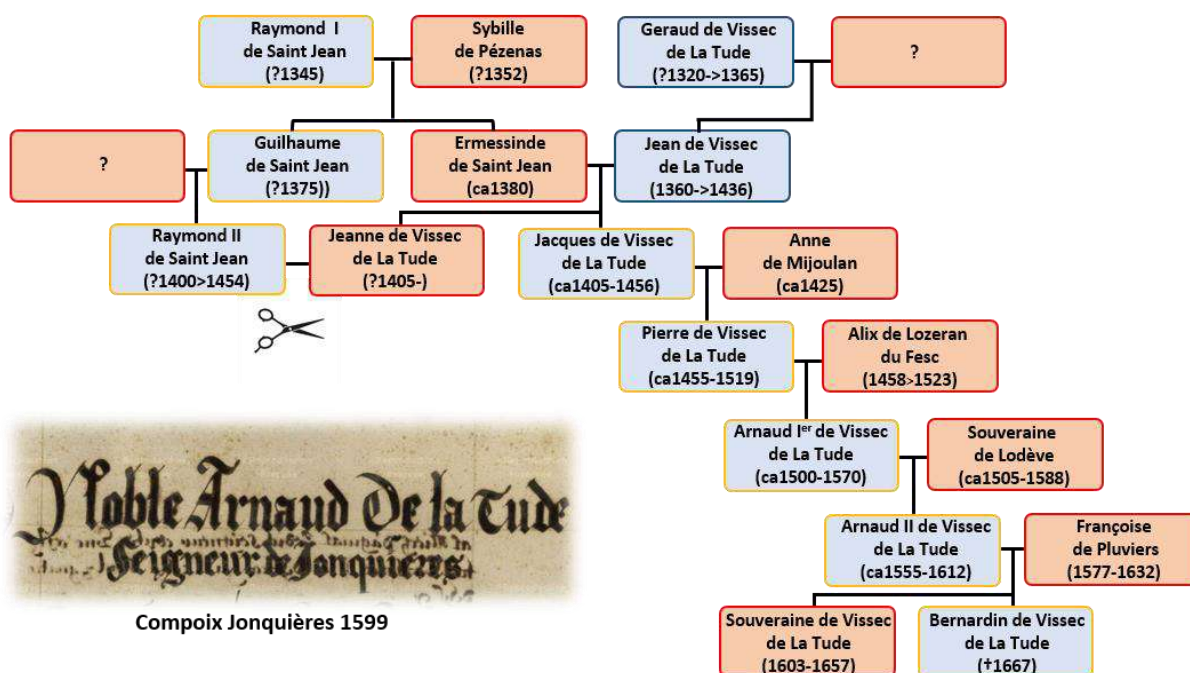
¹⁹ Mouton d'or : (ou agnel d'or, agnel ou aignel) est une monnaie d'or française qui aurait été créée par Louis IX au XIII^e siècle par une ordonnance du 24 novembre 1226 qui qualifie cette monnaie d'« *aignelz à la grosse layne d'or* ».

²⁰ F.A. Aubert de la Chenaye Desbois, *Recueil de généalogies, pour servir de suite ou de supplément au dictionnaire de la noblesse*, Tome XIV ou second des suppléments.

<https://play.google.com/books/reader?id=uUITAAAAQAAJ&pg=GBS.PA642>

²¹ <https://thierryforne.pagesperso-orange.fr/database2/database.html>

Arnaud II de Vissec de La Tude (†1612) se maria le 3 mai 1600 avec Françoise de Pluviers (1577-1632), fille de Louis de Pluviers de Salezon²² et de Marguerite de Bonnal²³. Elle avait été préalablement mariée deux fois, à Robert de la Marque, Prince souverain de Sedan, puis à Jacques d'Autun. On dit que Françoise de Pluviers avait eu 6 frères, tués pour le service du Roi Henri IV, et était sœur de Jacques de Pluviers, gentilhomme qui arrêta Ravaillac, et lui arracha le couteau ensanglanté dans la rue de la Ferronnerie. De son mariage avec Arnaud de Vissec vinrent 6 enfants, dont **Bernardin** qui hérita du **château de Jonquières**.



Revenons un instant sur les armoiries trouvées dans l'église de Jonquières...

Les deuxièmes quartiers des armoiries : un échiquier pour le blason de la dalle 1, remplacé par un quartier porté de vair pour le blason de la dalle 2, s'expliquent vraisemblablement par la naissance des épouses respectives des deux Arnaud (père et fils).

Le blason de la maison de Lodève était : « *Échiqueté d'or et de gueules de seize points* »²⁴. Le mariage d'Arnaud I avec Souveraine de Lodève est sans doute à l'origine du deuxième quartier de ses armoiries.

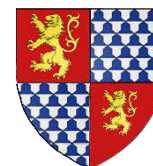


²² Domaine de Salaison (Salezon): mention d'une « *capellani de Salazone* » vers 1550. Ce domaine situé sur la rive gauche du Salaison, fleuve côtier qui se jette dans l'étang de Mauguio ou de l'Or, est localisé à l'extrême sud-ouest du village de Vendargues à la limite des villages de Saint-Aunès et de Le-Crès.

²³ Petite-fille de Guillaume de Bonnal – frère de l'Évêque de Maguelone, Jean de Bonnal – qui acheta les terres de Salezon avec confirmation par une bulle papale de Pie II en 1459.

²⁴ Source : Armorial Europe Rietstap.

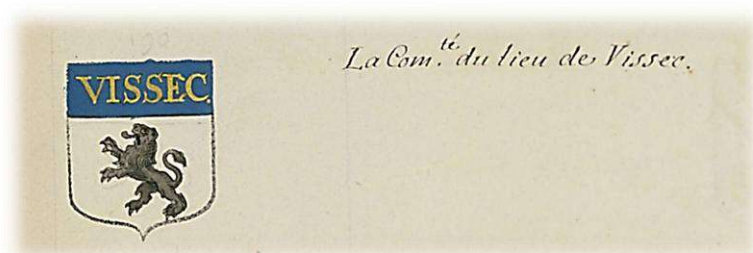
Le blason de la maison de Pluviers était : « *Écartelé : aux un et quatre de gueules au lion d'or, aux deux et trois de vair* »²⁵. Là encore, le deuxième quartier rappelle le mariage d'Arnaud II avec Françoise de Pluviers.



La maison de Pluviers apparaît dans la puissante bourgeoisie marchande de Montpellier au début du XV^e siècle. Elle occupe dès le XVI^e siècle des fonctions non négligeables à la Cour. La branche aînée se divise en deux branches à la fin du XVI^e siècle : la première de la Roque, éteinte au XVIII^e; la seconde de Saint-Michel, éteinte vraisemblablement au XIX^e siècle.

Qu'en est-il des lions lampassés des premiers et quatrièmes quartiers décrits sur les pierres tombales ? Ils existent sur les deux dalles de l'église de Jonquières et donc ne peuvent être reliés aux lions du blason des Pluviers.

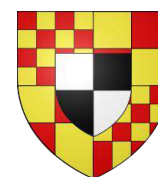
Les armoiries de la communauté de Vissec²⁶ représentaient un lion :



Il est donc possible que ce motif « *D'argent au lion de sable* » corresponde à celui présent sur l'écartelé d'Arnaud I et II de Vissec de Latude. *Sable et argent*, deux couleurs héraldiques retrouvées



pour la maison de Vissec, puisque les armoiries de la famille de Vissec de La Tude sont définies, à l'origine, comme « *Ecartelé d'argent et de sable* », puis deviennent « *Ecartelé aux 1 et 4 échiqueté de 16 pièces d'or et de gueules, aux 2 et 3 contre-écartelé d'or et de gueules ; sur le tout écartelé d'argent et de sable* », après le mariage de Jean Pons de



Vissec (ca1600-1657) avec la baronne de Ganges.

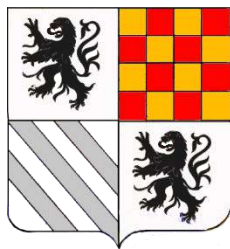
De plus, certains écrits font référence à une condition qui semble avoir été posée au mariage de Pierre de Vissec et Alix de Lozeran du Fesc. Celle-ci « *apporta dans la maison de Jonquières la terre de la Garrigue à la condition de prendre dans ses armes le lion du Fesc* ». Il me semble donc possible qu'un compromis ait été fait en mariant le lion des Lozeran du Fesc, avec les couleurs de Vissec, par ce lion de sable sur fond d'argent, par ailleurs présent sur les armoiries de la communauté de Vissec. Ci-contre le blason de Jean François du Fesc (ca1624>1658), seigneur et baron de Sumène (*Source : Armorial de Charles d'Hozier*).



Pour ce qui est du troisième quartier, présent sur les dalles : les « *trois cotices* » (*les trois bandes*)... J'avoue ne pas avoir d'hypothèse.

²⁵ Source : Jougla de Morenas - <https://man8rove.com/fr/blason/20xuyv-pluviers> et Grand Armorial de France, Tome V - http://palisep.fr/bibliotheque/jougla/tome_05.pdf

²⁶ Source : Armorial de Charles d'Hozier - <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k111467n/f693.image>



**Arnaud I de Vissec de La Tude
& Souveraine de Lodève**



**Arnaud II de Vissec de La Tude
& Françoise de Pluviers**

Revenons à Jonquières et à ses seigneurs...

« Arnaud II et Françoise de Pluviers, mariés le 3 mai 1600, eurent deux filles et deux fils : Henri, qui décéda du mal contagieux à son retour de la guerre d'Italie, où il exerçait un commandement, et **Bernardin**, qui fut **seigneur de Jonquières**. Il fut d'abord donné pour page à la reine-mère Anne d'Autriche – mère de Louis XIV – par la duchesse de Bouillon, sœur de sa mère ; ensuite il accompagna comme volontaire le duc de Montmorency en Italie et se trouva à la prise de Pignerol, en 1630. En 1637, il fut nommé « Mestre de camp » pour commander le régiment des milices du diocèse de Lodève au siège de Leucate. Il rendit en cette qualité des services considérables et fut gravement blessé la nuit où le siège de Leucate fut levé. Le roi l'honora d'une pension de 2 000 livres et d'un brevet de son maître d'hôtel ordinaire ; il prêta serment en cette qualité entre les mains du prince de Condé »²⁷.

C'est **Bernardin de Vissec de La Tude** qui rebâtit le château de Jonquières, l'un des mieux conservés de la contrée, ainsi que l'église du lieu, en 1668 ; les habitants contribuèrent pour leur part à cette dernière construction, ils apportèrent à pied d'œuvre tous les matériaux. Une inscription placée au-dessus de la porte d'entrée le rappelle : « *me fecerunt* » (ils m'ont fait).

Il fit restaurer le château – entre 1656 et 1666 – tel qu'on peut le voir de nos jours. Quoique marié deux fois, il n'eut aucune postérité, comme le montre la devise désabusée qu'il fit inscrire au fronton d'une porte : « *1660 crescere si nequeat soboles, mea moenia crescent* »²⁸. Il dépensa une grande partie de sa fortune à l'embellissement du château de Jonquières.



Son héritier fut son neveu **Henri de Loriol**²⁹ (1629-1708), conseiller maître en la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, le fils de sa sœur Souveraine de Vissec qui avait épousé Antoine de Loriol. On dit que lorsque Colbert voulut appliquer les Tailles à toute la France, il fit venir auprès de lui le conseiller **Henri de Loriol**, continuateur de l'œuvre du président Jean Philippi, intendant du Languedoc 1577, et président en la cour des Aydes de Montpellier en 1579.

²⁷ Société française d'archéologie, Bulletin monumental, v.35, 1869.

²⁸ « Si ma postérité ne peut pas naître, mes murailles croîtront ».

²⁹ Son frère Etienne de Loriol, avait lui, hérité du fief de Saint-Jean-de-Fos comme nous l'avons décrit dans la chroniquette « *Le fief de Saint-Jean-de-Fos et ses seigneurs de directe* ».

Trois générations de Loriol habitèrent alors le château de Jonquières et la dernière descendante de ce nom, Souveraine de Loriol, épousa Raymond de Massol.

Antoine de Loriol (ca1675<1752), fils d'Henri et d'Anne Elisabeth de Ribes, fut **seigneur de Jonquières** à la suite de son père. Il occupait la fonction de receveur général des finances de Languedoc, Conseiller du Roi, Maître en la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier. Il fut également receveur du Grenier à Sel de Beaucaire. Antoine de Loriol, seigneur de Jonquières et de la Garrigue³⁰ épousa Louise de Rouvière (1690-1752). De ce mariage naquit Anne Elisabeth.

Anne Elisabeth « Souveraine » Louise de Loriol (1717-1799), **Dame de Jonquières** et de la Garrigue se marie avec **Raymond de Massol** (°ca1715), avocat à la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, qui devient donc **Seigneur de Jonquières**. Sous Louis XV (*compoix de 1766*), le domaine de Salezon³¹ appartenait également à Monsieur Massol, dit *Baron de Jonquières*.



Le domaine de Salezon était une métairie avec 32 hectares de bois, pâturage, vignes et oliviers. Au compoix de Vendargues de 1785, Monsieur Massol, dit *Baron de Jonquières*, en était toujours le propriétaire.

Raymond de Massol et son épouse eurent quelques démêlés avec la communauté de Jonquières...

Par exemple, on peut lire dans les délibérations consulaires de Jonquières du 16 octobre 1774³², que la **communauté de Jonquières** était en procès concernant la roture de certains biens fonciers du **Seigneur et de la Dame du lieu**, et que ceux-ci « *font tout pour faire trainer l'affaire en longueur* ». La communauté doit emprunter des sommes d'argent pour l'envoi plusieurs fois du sieur Bezombes à Montpellier, afin d'obtenir satisfaction auprès de la cour des Aides. Il est probable que le seigneur de Jonquières, en tant qu'avocat à la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier connaissait tous les rouages de l'institution et en profitait. On apprend plus loin que « *...le procès que le Seigneur et dame du lieu intentèrent à la communauté devant la cour des aydes, ou ils prétendent d'être déchargés de la contribution de certaines impositions municipales...* » – toujours en cours – dure depuis 1771.

Une proposition de reconnaissance de roture de quelques parcelles – faite en 1787 – par le Seigneur et sa Dame est rejetée par la communauté, la qualifiant « *d'offre inadmissible* ». L'affaire se règlera après 20 ans de procès, en 1792³³, sans doute accélérée par la nouvelle donne politique.

Une autre affaire, liée à l'évolution de la société de l'époque, concerne l'utilisation du four à pain. Le 11 juillet 1775³⁴, le consul Douzières présente un acte écrit par le **Seigneur et Dame de Jonquières** dont je cite un extrait : ils « *exposent a Jean Delieuze, laboureur, habitant du present lieu quil ne peut ignorer qu'ils ont un four a cuire le pain dont la banalité est incontestable, et que feu son père ayant entrepris d'en construire un dans sa maison, et bien que loin de n'y cuire que son propre pain il y fait*

³⁰ La Garrigue : ancien nom de la commune de Lagamas.

³¹ L'orthographe de « Salezon » variait dans les actes et compoix, parfois écrit « Saleson », puis « Salason », il finit par se fixer sur « Salaison ». Ce domaine situé sur la rive gauche du Salaison – fleuve côtier qui se jette dans l'étang de Mauguio ou de l'Or – est situé à l'extrême Sud-Ouest du village de Vendargues à la limite des villages de Saint-Aunès et du Crès. Il avait été joint à la seigneurie de Jonquières lors du mariage de Françoise de Pluviers comme vu plus haut.

³² AD 34 – 122 EDT 1 – vue numérique 4/32.

³³ AD 34 – 122 EDT 136 – vue numérique 150/176.

³⁴ AD 34 – 122 EDT 1 – vue numérique 11/32.

cuire celui des autres habitants et par ce meme acte ils ont exposé aussi aux consuls et communauté en la personne du proposant les choses cy dessus et qu'en outre les consuls donnent meme l'exemple de la contrevention de la banalité de leur four, en faisant cuire leur pate au four de Delieuze... ».

Le seigneur qui possède le four banal — ou le fournier à qui il en a concédé la jouissance — s'oblige à l'entretenir en bon état. Il lève, sur tous ceux qui viennent y cuire, un *droit de fournage*, que l'on appelle aussi, dans le Lodévois, *droit de cuisande*. Par analogie avec ce qui se pratique pour le droit de coupe et le salaire des meuniers, ce droit consiste généralement, selon le système médiéval, en une fraction de la pâte apportée au four. Il a été le plus souvent fixé une fois pour toutes à une époque reculée. Il consiste généralement, dans le Lodévois, dans la trentième partie de la pâte ou du pain, ce qui est le cas à Jonquières³⁵. Les différentes taxes, dont le *ban*³⁶, disparaîtront progressivement jusqu'à cesser d'exister après la révolution française. Les fours banaux deviendront des fours communaux mais leur utilisation perdurera plusieurs siècles. À Jonquières, les dalles du four banal seront réutilisées pour paver l'église, comme indiqué par l'abbé Léon Vinas.

Louise de Massol (1755-1821), fille de Raymond de Massol et Anne Elisabeth de Lorient, se dit **baronne de Jonquières**, de Salezon. Elle épouse Yriex Pierre de Lansade (1753-1834), comte de Lansade.



« D'azur à deux lances croisées d'or, avec une étoile de même en chef »³⁷.

La maison de Lansade est originaire de Périgord. Elle ne s'établit en Languedoc qu'à la fin du XVIII^e siècle, et prit part aux élections de la noblesse de la sénéchaussée de Montpellier et de Béziers pour l'élection des députés aux états généraux de 1789.

Yriex-Pierre de Lansade était capitaine au régiment de Vermandois, chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Il prit part à l'assemblée de la noblesse de Montpellier en 1789, puis fut commandant supérieur des troupes royales de l'arrondissement de Lodève en 1815. Il devient **baron de Jonquières** par son mariage avec Louise de Massol par lequel naquit Gustave.

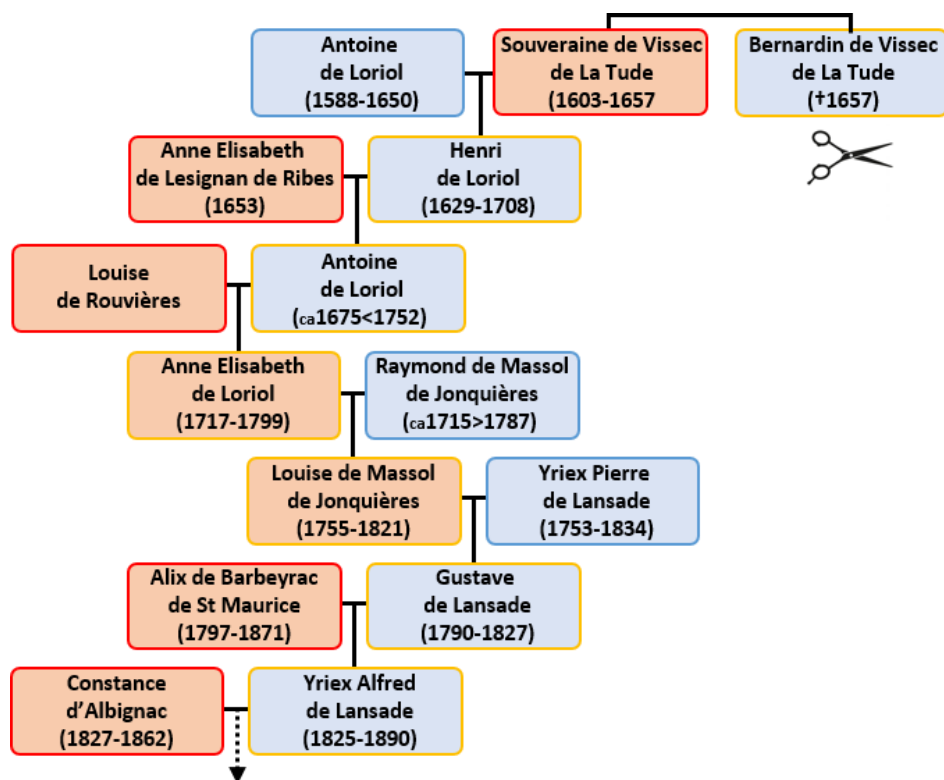
Gustave de Lansade, épouse le 4 février 1824, Alix de Barbeyrac de Saint-Maurice – fille de Jean de Barbeyrac de Saint-Maurice, seigneur de Jourmac – dont il eut **Yriex-Marie-Alfred**, comte de Lansade, marié le 1^{er} mai 1819 à Constance d'Albignac. Il résida à Montpellier et à Jonquières.

Deux autres générations **de Lansade**, avec **Marie François** (1851-1952?) et **Pierre-Yriex** (1886-1963) possédèrent le château de Jonquières. Ce dernier du nom ayant épousé en 1922, **Marie de Cabissole**, sans avoir d'enfant, légua ses biens aux neveux de sa femme, lesquels, par ailleurs, lui étaient apparentés par leur grand-mère de Latude, sa cousine issue de germaine.

³⁵ Etude Védrières de Clermont, minutes de Bruguière, acte du 11 avril 1747.

³⁶ Le mot « ban » provient du vieux germanique « *banna* » qui signifie commandement.

³⁷ Louis de La Roque, *Armorial du Languedoc - généralité de Montpellier* - tome 2, 1860.



De nos jours, la **famille de Cabissole** prolonge la destinée du château et entretient l'âme des seigneurs de Jonquières.

